

La Ville de TOURCOING
recrute

**Un(e) Responsable de la Commission Communale d'Accessibilité
à la Direction de l'Architecture et des Ateliers Municipaux**
(Poste de catégorie B de la Filière Technique – Technicien Territorial).

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur de l'Architecture et des Ateliers Municipaux, vous serez chargé(e) de :

Garantir le fonctionnement de la CCA et à ce titre nommé membre titulaire de la Commission :

- Assurer le suivi administratif des dossiers de Permis de Construire, des Déclarations de Travaux et des Autorisations de Travaux ;
- Réaliser l'étude technique détaillée des dossiers (Privés et publics) d'Etablissement Recevant du Public (ERP) et de logements, à l'exception des ERP relevant de la 1ère catégorie et les dossiers comportant un Ad'Ap qui sont traités par la DDTM ;
- Accomplir l'étude technique préalable des dossiers de demande de dérogation auprès de la Commission d'Arrondissement ;
- Travailler en transversalité avec la DDTM et la Commission d'Arrondissement pour avis, examen et suivi des dérogations ;
- Elaborer et tenir à jour le fichier des dossiers traités (ERP et Logements publics et privés) sur le territoire ;
- Planifier et suivre les visites d'ouverture ainsi que des réunions plénières de la CCA pour les ERP de la 2ème à la 5ème catégorie ;
- Rédiger les avis formulés par la commission et les transmettre aux pétitionnaires et/ou services instructeurs ;
- Suivre la mise à jour législative en matière de mise en accessibilité ;
- Assurer le suivi des actions de mise en accessibilité des bâtiments privés et publics de la ville, recensement et rédaction des bilans d'actions qui alimenteront le rapport annuel présenté au Conseil Municipal ;
- Recenser et assurer le suivi des ERP et logements conformes sur le territoire au travers des attestations sur l'honneur des pétitionnaires, avec recoupement des listings de la DDTM ;
- Assurer le relais temporaire de l'unité CCS en cas d'absence du responsable.

Assurer la mise en œuvre des mesures nécessaires à la mise en accessibilité des bâtiments communaux, notamment dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) :

- Analyser les travaux envisagés et à effectuer en fonction des règles d'accessibilité, en lien avec les techniciens ;
- Être force de proposition pour définir et mettre en œuvre des solutions plus économiques, et de meilleur confort d'usage (exemple : codes couleur, signalétique,...) tout en restant dans le cadre légal ;
- Réaliser des examens particuliers sur les équipements nécessitant une demande de dérogation avec rédaction des avis justificatifs de la demande ;
- Assurer le suivi des travaux, de la planification et de recollement auprès des équipes travaux de la Direction des rapports finaux et des attestations de vérification de fin de travaux, formulés par les Bureaux de Contrôle Techniques (BCT) ; réalisation des visites de réception des travaux, et établissement de l'avis final de CCA (Attestations sur l'honneur ou rapport de visite CCA).

Conseiller les gestionnaires d'ERP et de logements (publics et privés) pour faciliter les démarches de dépôt de dossiers de mise en accessibilité (volets techniques et administratifs) :

- Assurer le rôle de Référent accessibilité avec une mission de conseil et d'accompagnement des Services « Etudes et projets » et « Travaux et suivi des bâtiments » de la Direction ;
- Assurer le rôle de conseiller auprès du secteur privé, public (Hors propriétés Ville) et parapublic sur la teneur des pièces constitutives des dossiers de mise en accessibilité (Autorisations de travaux), dossiers Permis de Construire, Déclarations préalables, Ad'Ap ou encore demandes de dérogation ;
- Assurer le rôle de conseiller auprès des utilisateurs ou gestionnaires d'établissements pour la mise en application du respect des règles d'accessibilité ;
- Notifier des avis ou des Procès-Verbaux de CCA en reprenant clairement les motifs de refus de dérogations par exemple.

Plus généralement, le poste implique des relations étroites avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), de la Sous-Commission d'Arrondissement d'accessibilité, les associations de handicapés, les membres de la CCA et les gestionnaires des ERP privés et hors propriété ville.

Le titulaire établit des relations en interne avec :

- La hiérarchie et les élus membres de la CCA,
- La Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et du Développement Economique,
- Les Directions thématiques et utilisateurs des bâtiments de la ville,
- Les autres services et unités de la Direction dans laquelle elle est rattachée.

Environnement spécifique du poste :

- Flexibilité horaire ;
- Travail de bureau mais avec présence sur le terrain, en visite de CCA ou en visite conseils.

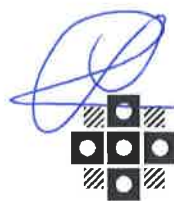
PROFIL :

- Vous êtes titulaire du grade de Technicien (catégorie B) de la fonction publique territoriale ;
- Vous maîtrisez le fonctionnement de la Collectivité, des partenaires et du cadre réglementaire ;
- Vous avez un grand sens du service au public et savez collaborer avec les élus ;
- Vous maîtrisez la législation des règles d'accessibilité (Code la Construction et de l'Habitation, arrêtés, Décrets, Normes...) ;
- Vous avez une bonne utilisation de l'outil informatique, des logiciels de bureautique (word, excel) et des logiciels métiers spécifiques ;
- Vous connaissez les méthodes de conduite de projet et avez l'esprit de synthèse ;
- Vous avez des capacités d'écoute, de négociation et de communication ;
- Vous êtes rigoureux(se), disponible, et force de proposition ;
- Vous êtes doté(e) de réelles qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- Vous savez faire preuve de discrétion et de confidentialité.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à Madame le Maire et à faire parvenir à :
Ville de Tourcoing - Direction des Ressources Humaines - 9 rue de l'Industrie - 59 200 TOURCOING

Ou à déposer directement en ligne sur : www.tourcoing.fr/tourcoing-recrute

Date butoir de réception : 22 OCT. 2021



Tourcoing